



Separation de fratrie en accord mutuel

Par **mely77**, le **18/08/2010** à **20:05**

Bonjour,

je suis séparée depuis juillet 2008, j'ai deux enfants de 6 et 9 ans. Nous faisons une résidence alternée depuis mars 2009. J'ai fait une demande de résidence habituelle, passage devant le JAF le 24/09/2010. Mais aujourd'hui j'aimerais passer un accord avec le papa pour qu'il garde notre fils de 9 ans et moi notre fille de 6ans. Car avec mon fils j'ai eu quelques soucis majeurs ces derniers temps. Il a déposé plainte contre mon ami et moi pour violence sur mineur, avec l'aide de leur père. Plainte classée sans suite, mais beaucoup de déception et de non confiance depuis...(je me suis séparée de leur père pour violence conjugale, dépôts de plainte et passage devant le juge ou il a eu des mois avec sursis et une mise à l'épreuve)

Merci pour vos conseils et réponses

Par **mely77**, le **18/08/2010** à **22:22**

Pouvez vous me dire si dans votre entourage vous connaissez des gens qui aurait fait ce genre de garde ? et comment cela se passe t'il ?